
Améliorer l'accompagnement des jeunes enfants et favoriser leur éveil social et culturel

Objectif d'intérêt général

Les volontaires agiront pour renforcer les liens entre les familles et leur(s) jeune(s) enfant(s) en situation de handicap, d'oeuvrer à leur éveil social, culturel et artistique. Les volontaires agiront avec les salariés et les bénévoles. Ils **accompagneront la socialisation des enfants et favoriseront leur construction citoyenne.**

Activités principales (50%) :

- En lien avec les animations déjà proposées aux personnes accompagnées, proposer et développer des actions de participation individuelle, pour lesquelles le format collectif est peu adapté : lecture du journal, jeux de cartes et de société, écoute musicale, atelier dessin, etc.
- En lien avec l'équipe d'animation, proposer et développer des activités et des projets culturels : organiser une exposition photos, réaliser un spectacle de théâtre ou de danse, organiser une projection vidéo, etc.
 - Pour réaliser ce type d'actions, les volontaires pourront collaborer avec les acteurs locaux et culturels : avec une bibliothèque / médiathèque pour une exposition des créations artistiques réalisées, avec une école pour construire un spectacle inclusif, avec une association écologiste pour construire un espace vert partagé, avec une maison de retraite associative pour développer un club de lecture intergénérationnel, etc.
- Proposer et participer à la mise en place d'activités ludiques favorisant les interactions et la socialisation entre les enfants.
- Encourager et accompagner la participation des parents dans l'organisation et l'animation d'évènements ou activités ponctuels : comptines du monde, danse, théâtre, etc.
- Valoriser les activités réalisées avec leur(s) enfant(s) pour leurs parents : minis vidéos, reportage photos, etc.

Activités secondaires (40%) :

- Organiser des échanges de convivialité avec les familles.
- Participer à l'organisation et l'animation d'évènements ponctuels culturels, citoyens ou sportifs, ouverts sur l'extérieur.
- En lien avec les professionnels, organiser des évènements thématiques à destination des parents sur le thème de la parentalité : gérer les émotions, comprendre les besoins des jeunes enfants, construction des compétences psycho-sociales, etc.
- Contribuer à une meilleure transmission des informations aux familles concernant les animations et activités, les projets éducatifs, etc.
- Participer à la construction et à la rédaction de support d'accompagnement à la parentalité.

Activités exceptionnelles (10%) :

- Réaliser des entretiens avec les familles.
- Relayer les actions culturelles et citoyennes (communication).

Lignes rouges :

- Réaliser des tâches administratives et gestionnaires : permanence téléphonique et physique, planification des horaires, tri du courrier, archivage de documents, etc.
- Réaliser des actes de la vie quotidienne : hygiène, habillage, alimentation, etc.
- Participer à la distribution des repas et / ou des médicaments.
- Réaliser des tâches d'intendance ou d'encadrement.
- Coordonner, développer et engager la structure dans des partenariats.
- Evaluer le niveau de qualité des services rendus par les professionnels.
- Entretien des locaux et le matériels.
- Encadrer, même sous la supervision d'un professionnel, un groupe d'enfants.